

Bezille, H., 2014, Dilemmes éthiques et stratégies de recherche en éducation et formation, dans M. Beauvais, A. Haudiquet, P. Micell, *Éthique et formation*, pp. 111-130

Introduction¹

Le titre de ce chapitre annonce d'emblée notre intention d'éviter l'écueil du discours général sur l'éthique et de nous intéresser à l'éthique « en pratique ». Une question en sous-titre de cette contribution pourrait être : *les savoirs du terrain, par qui, pour qui, au service de quoi ?* Notre propos sera donc de regarder de plus près les questions éthiques qui se posent concrètement à l'occasion de la recherche de terrain et leur influence sur la construction de l'objet de recherche dans la recherche en Sciences de l'éducation.

Notre approche s'appuie sur une conception de la recherche en sciences sociales en général, en Sciences de l'éducation en particulier :

1. comme une *pratique sociale* parmi d'autres, qui mobilise des acteurs aux intérêts divers (commanditaires, acteurs de terrain, chercheurs) suscitée le plus souvent par une commande institutionnelle financée ;
2. qui fait appel à des *praticiens* (de la recherche). Ce terme n'est pas à réserver aux professionnels rencontrés sur les terrains de la recherche ;
3. une pratique sociale *qui engage le chercheur* au-delà de sa fonction institutionnelle. La question éthique interpelle le chercheur sur le terrain de ce qui fait l'essence même de son travail : déconstruire les « allant de soi », les visions communes, les stéréotypes. Mais elle le conduit aussi à explorer ses propres « allant de soi », qui, dans le milieu de la recherche comme dans toute communauté, contribuent souvent, sous couvert de l'évidence des présupposés partagés, à jeter un voile sur ce qui est loin d'aller de soi, et serait susceptible de fragiliser une posture confortable (par exemple confort de l'idée d'une possible neutralité du chercheur avec la mise entre parenthèse de son implication institutionnelle, politique, émotionnelle) ;
4. de considérer que les positionnements épistémologiques de la recherche sont indissociables d'un positionnement éthique, rarement explicité ;

¹ Cette contribution est l'occasion de revisiter une expérience collective de chercheurs à laquelle nous avons participé entre les années 1990 et 2000, expérience riche d'enseignements pour notre propos : pendant une dizaine d'années un petit groupe de recherche *Éthique et épistémologie dans les Sciences sociales* s'est réuni régulièrement à l'EHESS. Les chercheurs affiliés à ce groupe (une vingtaine), étaient des chercheurs du CNRS ou de l'Université, d'horizons disciplinaires différents (sciences de l'éducation, sociologie, anthropologie). Pourquoi se réunissaient-ils ? Le groupe représentait pour les uns et les autres une sorte de réseau informel, espace d'expression non contraint par l'institution, mais au cœur de l'institution. Le groupe participa ainsi à deux congrès mondiaux, et publia deux livres (cf. bibliographie) sans oublier une cassette diffusée largement *Les Weber en visite chez les Durkheim*, adaptation d'une fiction du sociologue Claude Javeau.

5. de privilégier une « éthique en pratique » comme indiqué précédemment ;
6. d'accorder la plus grande importance au terrain, appréhendé dans une approche élargie : le terrain est le lieu de la rencontre entre le chercheur et les autres acteurs de la recherche ; moment de recueil de données mais pas seulement. Le « terrain » inclut les moments de négociation des objectifs, étapes et stratégies de la recherche, de la diffusion des résultats, de la restitution, avec les différents acteurs de la recherche.
7. de prendre acte du dilemme du chercheur : comment concilier exigence éthique et nécessité de « distanciation », exigence éthique et rigueur épistémologique? Pour répondre à cette question, divers types de solutions ont été explorées. Parmi ces solutions, s'affirme l'exigence d'une contractualisation de l'échange entre chercheurs, « terrain » et « commanditaires ». Cette contractualisation peut porter notamment sur le niveau d'anonymat requis pour préserver personnes et groupes ; sur les objectifs poursuivis ; sur la méthodologie utilisée ; sur les formes de la restitution des résultats ; sur les modes et supports de diffusion des résultats ; sur les usages autres que peuvent en faire le chercheur, le commanditaire, mais aussi les autres participants. Ces exigences sont plus aisément satisfaites dans les démarches de recherche-action.

L'éthique en pratique dans la recherche de terrain : premier regard

Ces questions relèvent encore d'un domaine de faible visibilité dans la recherche en sciences de l'éducation². Pourtant les questions éthiques se posent et s'imposent au chercheur professionnel ou apprenti (l'étudiant en Master ou en Doctorat) de façon très concrète. Cette actualité du questionnement éthique est liée à un ensemble de facteurs parmi lesquels il convient de ne pas sous-estimer la place que prend aujourd'hui la « souffrance sociale » dans la réalité, dans le débat de société et dans les travaux de recherche.

Le citoyen que nous sommes interroge « l'implication » du chercheur que nous sommes également quand nous travaillons sur le terrain même de cette souffrance ou plus largement quand nous travaillons sur des sujets de société « sensibles » ou à forte charge idéologique (exemple: la violence dans les Etablissements scolaires). Dans ces différentes situations le chercheur se pose la question de l'usage qui peut être fait des résultats de ses travaux.

Le « souci éthique » s'impose également au chercheur quand il est confronté aux résistances des acteurs du « terrain » sollicités pour participer à la recherche en livrant leur témoignage. Les personnes, que ce soit sur le terrain d'une recherche ou dans toute autre situation sociale

² Nous ne prenons pas en compte ici les nombreuses recherches qui font de l'éthique dans la recherche un objet de recherche. Notre analyse porte sur l'éthique à l'œuvre en pratique dans toute recherche en sciences de l'éducation.

sont aujourd'hui de plus en plus alertées sur leurs droits (droits du citoyen, du malade, de l'élève, de l'enfant etc.). Dans les situations de recherche, les personnes enquêtées sont également sensibilisées à cette possibilité d'affirmer ces droits. C'est pourquoi elles veulent souvent connaître les objectifs de la recherche et questionnent volontiers les chercheurs à ce sujet, elles sont prudentes et vigilantes. Elles sont possiblement stratégiques, en jouant l'opacité par exemple. Elles réclament, sans doute plus qu'en des périodes plus anciennes, ce qu'elles estiment être leur dû, à savoir tirer des bénéfices de la recherche.

Les personnes et collectifs sollicités pour faire part de leur vécu, de leur expérience quotidienne sur le terrain de leur vie professionnelle ou personnelle, ou associative etc., revendiquent donc. Elles aiment témoigner de leur vie mais dans certaines conditions. Elles refusent peut-être aujourd'hui encore plus qu'hier la position « d'idiots culturels » dénoncée par Garfinkel, le rôle de « producteurs de données ». Elles négocient leur participation et, par cette négociation, imposent au chercheur de réfléchir aux implications sociales de sa pratique de recherche. Le terrain qui « résiste » impose au chercheur un miroir dans lequel ce qu'il représente pour les personnes qu'il sollicite le conduit à s'interroger sur sa fonction sociale et sur les valeurs qu'il mobilise dans son activité de recherche. Il est volontiers considéré comme une sorte d'agent de liaison du commanditaire qui peut être par ailleurs l'employeur de la personne dont le témoignage est sollicité par exemple.

Certes, une épistémologie se développe, qui prend en compte l'implication du chercheur. Les limites de l'objectivité sont soulignées par la prise en compte de cette implication. L'exigence de rigueur s'énonce alors dans la mise au point de dispositifs facilitant le passage de l'implication à la "distanciation" (Elias, 1993)

Il ne suffit plus de se satisfaire d'une démarche méthodologiquement rigoureuse. Mais il ne suffit pas non plus de se satisfaire de discours généraux sur l'éthique, sur les rapports entre éthique et morale, ou sur les rapports entre éthique et déontologie par exemple, pas plus qu'on ne saurait se contenter de référence à la philosophie classique pour traiter cette question. Ces différentes approches, pour intéressantes qu'elles soient, font souvent l'impasse sur la question de *l'éthique en pratique*, qui nous concerne directement.

Cette éthique en pratique recouvre le souci du chercheur professionnel ou doctorant de respecter dans sa démarche quelques principes bien identifiés : pas de pratiques "intrusives", respect de l'intégrité psychique des personnes et de l'identité des groupes ; d'une manière générale vigilance vis-à-vis des conséquences possibles de nos interventions, tant sur le plan personnel que collectif (par exemple à travers la règle de l'anonymat ; vigilance vis-à-vis des

usages possibles des résultats, par exemple à des fins de catégorisation et de « traitement » des populations socialement vulnérables, qui sont souvent l'objet de l'intervention des chercheurs³. Cette vigilance peut nous inciter par exemple à nous autocensurer dans la présentation de nos travaux, afin de ne pas porter préjudice aux personnes concernées par nos propos.

Pour des raisons que l'on comprendra aisément, les psychologues et psychosociologues expérimentaux ont été les premiers interpellés sur ces questions : à manipuler des variables en Laboratoire, ne manipule-t-on par les "sujets" devenus "objets" leur demande-t-on? A-t-on le droit d'attendre un consentement de ces sujets sans que ce consentement soit éclairé, c'est à dire sans que la personne soit informée des objectifs de la recherche et sans que le protocole expérimental soit explicité ?

Répondre à ces questions en privilégiant une position « éthique » met le chercheur face à un dilemme : par exemple ne sacrifie-t-il pas sur l'autel de l'éthique son exigence de rigueur qui voudrait que, pour que son expérience soit pertinente, les « sujets » ne soient pas informés des objectifs poursuivis ? Certaines expériences, comme l'expérience de Milgram ont nourri ce débat.

Les recherches menées en situation naturelle, hors Laboratoire posent également ce type de problèmes de façon moins explicite.

Prenons l'exemple de l'entretien de recherche (Bezille, 2000, 1985). L'entretien de recherche a longtemps été considéré comme une simple technique propre aux approches qualitatives, dont la pertinence devait être discutée d'un point de vue épistémologique uniquement, à un moment où il s'agissait de construire la légitimité de ces approches, notamment en discutant la validité et la fiabilité des données ainsi produites.

Ce point de vue peut donner lieu à un ensemble de critiques qui s'appuient sur des arguments d'ordre éthique. Ce type n'assigne-t-elle pas la personne interviewée à un statut de « source de données » à « extraire », à « exploiter », à « traiter » dans une opération de « réduction des données », de « saucissonnage » du récit, dont les énoncés sont distribués dans les catégories de la grille d'analyse construite en amont (Michelat, 1975). La critique porte sur le fait que le témoignage est plus qu'un simple outil de « recueil de données » parmi d'autres. Elle porte aussi sur le « mauvais traitement » dont la parole de l'interviewé est l'objet, sur la violence symbolique qui s'exerce sur celui-ci. Peut être pointé également l'usage détourné qui peut être fait des témoignages recueillis, quand, au moment de la rédaction, celui-ci est utilisé dans la mise en scène de la connaissance pour illustrer un « cas de figure », pour donner corps à une

³ Les études concernant les populations vulnérabilisés sont plus nombreuses que les études portant sur les milieux socialement privilégiés, bien que ces études existent aussi

argumentation, pour rendre celle-ci vivante, donc convaincante. Cette forme de violence trouve ses prolongements au-delà de la recherche dans les usages qui peuvent être faits des typologies produites, quand ces modélisations inspirent les procédures administratives de classement et d'étiquetage des populations (Bezille & Vicente, 1996).

La question éthique se pose aussi à propos de ce qui peut être perçu comme une trahison vis-à-vis des personnes qui ont accordé leur confiance au chercheur et lui ont confié leur témoignage à celui-ci. Après le moment de la rencontre suit celui de la prise de distance. Le chercheur quitte son terrain pour retrouver son bureau et son entourage professionnel. Doit-il alors considérer les récits qui lui ont été confiés comme un indice à confronter à d'autres indices, ou comme un témoignage dont il est dépositaire et qu'il se doit de transmettre ?

Points sensibles du côté du chercheur : ces dilemmes surgissent tout particulièrement quand le chercheur quitte son terrain pour retrouver son bureau, son milieu professionnel familier, ses livres, ses cassettes, quand de témoin il devient l'analyste qui doit concilier exigence éthique et processus de "distanciation". Nous pouvons être militants ou pédagogues épousant des valeurs réputées de gauche quand nous rencontrons le « terrain », expert épousant les valeurs du néo-libéralisme quand nous rencontrons les commanditaires, savants soucieux d'objectivité quand nous rencontrons nos pairs, ou simple témoin dont le point de vue aura alors la valeur du discours tout à la fois « autorisé » et engagé. Le chercheur peut se trouver dans une situation comparable à celle du journaliste décrite par C. Lemieux : *dans la tribune de presse de l'Assemblée nationale, ils se moquaient et raillaient les hommes politiques. Cinq minutes plus tard, dans la salle des quatre colonnes, leur frappaient dans le dos et échangeaient avec eux des plaisanteries.* (C. Lemieux, 1996, p. 148). Cette capacité à la duplicité serait pour un journaliste la marque de son professionnalisme. En est-il de même pour le chercheur ? La revendication éthique se manifeste-t-elle ainsi plus aisément à certains moments de la carrière (en particulier à l'approche de la retraite...) ou au moins après avoir parcouru l'ensemble des étapes qui conduisent à la reconnaissance professionnelle.

Le témoignage livré lors d'une rencontre sur le terrain n'est ni un trésor de guerre à protéger des regards jaloux, ni un objet à exhiber, ni un message sacré à transmettre. Il participe à un dispositif collectif de réflexivité dans lequel chercheur et témoins ont une place spécifique comme c'est le cas sur d'autres scènes sociales.

Le chercheur s'appuie sur un dispositif qui lui est propre pour produire un autre type de récit, pour construire une représentation dans laquelle les témoins ne se reconnaîtront peut-être pas ce qui ne manque pas de poser problème au moment de la restitution (B. Bergier, 2001), mais dont il doit pouvoir leur rendre compte dans un langage accessible. Exigence éthique et

épistémologique sont alors indissociables et supposent que la représentation construite par le chercheur vaut comme scénario d'intelligibilité possible, discutable, réfutable par d'autres chercheurs et par ceux-là mêmes qui ont confié leur témoignage. À ce titre, le chercheur participe comme d'autres à ce travail réflexif que la société opère sur elle-même.

Un autre point éthiquement délicat concerne le partage des connaissances produites, notamment dans le moment de la restitution des résultats. Un double problème se pose alors : celui de la recevabilité des interprétations du chercheur, et celui de l'usage de ces interprétations, quand par exemple celles-ci sont susceptibles de nuire aux personnes ayant confié leur témoignage, à leur image ou à leur réputation.

La sortie la plus courante du dilemme consiste au moment de la rédaction de la recherche, à témoigner de sa gratitude à l'égard des personnes qui ont confié leur témoignage. Les remerciements en note de bas de page ou en quatrième page de couverture constituent la forme la plus classique et encore aujourd'hui une des solutions les plus courantes⁴.

Un second type de solution consiste à négocier avec les personnes sollicitées les formes de leur participation au travail et à ses bénéfices. Cette solution a connu de grands développements ces dernières années, avec un certain nombre de variations.

La recherche-action constitue la forme de recherche répondant le mieux à ces dilemmes : les participants peuvent être associés aux différentes phases de la recherche, y compris l'écriture. Ce type de démarche peut sembler d'autant plus louable d'un point de vue éthique que la recherche-action est souvent soupçonnée de perdre en rigueur scientifique ce qu'elle gagne en moralité, et ne pas être valorisée par les instances d'évaluation académique de la carrière des chercheurs.

Éthique de la réciprocité ou « triangle infernal » ?

L'intégration du questionnement éthique dans la démarche de recherche est donc source d'inconfort quand le chercheur se voit contraint de mettre en balance des intérêts liés à l'objet de recherche, avec d'autres intérêts qui conditionnent la possibilité de son activité.

Nous proposons ici un « zoom » sur deux cas de figures, deux types de situations de recherches (qui ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre).

⁴Cf. à ce sujet les remerciements destinés aux personnes ayant accepté de témoigner de leurs passions amoureuses dans le cadre d'une recherche dont l'objectif était de construire une approche sociologique du coup de foudre amoureux: *Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidées. Nous pensons, bien sûr et avant tout à ceux et celles qui nous ont offert leur récit...Page suivante, en exergue: A ceux qui nous ont parlé et ainsi offert la matière première de ce travail. Le dialogue intérieur que leurs récits ont ouvert en nous, se poursuit aujourd'hui en leur absence. Nombreux sont les propos qui nous ont émus profondément; ils nous accompagnent dans l'histoire de nos vies* (M.N. SCHURMANS, L. DOMINICE, 1997, *Le coup de foudre amoureux*. Paris, PUF.),

- La première forme est celle de la recherche « commanditée », financée par un Ministère, une organisation, une institution, qui attend de la recherche des enseignements qui puissent éclairer son action. C'est la forme qui jouit aujourd'hui de la plus haute légitimation académique. Elle s'inscrit dans le cadre des contrats issus de réponses aux appels d'offre émanant d'institutions et d'organismes divers, elle est fondée sur la logique des contrats (qui représentent une part de plus en plus importante du financement des Laboratoires de recherche dans un contexte de restriction budgétaire). Elle est menée par des chercheurs professionnels, assistés dans certains cas par des apprentis chercheurs doctorants.

- La deuxième forme est la recherche que nous appellerons « de proximité », peu ou pas financée par les contrats. Elle a moins de visibilité pour cette même raison car lui manquent les « caisses de résonance » institutionnelles, via les réseaux, médias, supports institutionnels de reconnaissance et de diffusion.

Un nombre important de thèses actuelles en Sciences de l'Éducation, menées par des professionnels de l'éducation, de la formation des adultes, du travail social s'inscrivent dans cette orientation. On y trouve également des travaux de thèses portant sur des objets ne relevant pas de la sphère professionnelle mais qui sont porteurs d'enjeux épistémologiques et sociaux pour la discipline significatifs.

La mise en vis-à-vis de ces deux formes de recherche permet d'interroger les allant de soi d'un modèle « standard » et d'identifier des enjeux masqués, occultés ou invisibles, non explicités.

Le cas de la recherche « standard » (sur contrat)⁵

Comment les attentes de connaissance des financeurs affectent-elles les résultats produits, et au-delà la construction de la représentation de la société⁶ ? Plus largement comment se conjuguent les attentes de connaissance des commanditaires, des acteurs de terrain et du ou des chercheurs engagés dans la recherche dans le processus de production de la recherche ? Comment d'autres enjeux, en particulier d'ordre éthique, affectent-ils le processus de production de la recherche quand sont engagés un ensemble d'acteurs aux intérêts divers et pas nécessairement convergents ? Les transactions entre les acteurs gravitent en fait autour de trois pôles : la « demande sociale » et les commanditaires », le milieu scientifique et les chercheurs, le terrain d'enquête et les sujets sociaux (ce que nous avons nommé « le triangle

⁵Selon les termes de Georges Lapassade (Lapassade, 1991)

⁶Les travaux de M. Charlot et M. Pinçon-Charlot attireraient déjà l'attention sur ce problème dans les années 1970 quand ces chercheurs s'interrogeaient sur l'écart entre la masse des travaux de recherche sociologique portant sur le monde ouvrier et la quasi absence de travaux portant sur la grande bourgeoisie. Ils y voyaient un phénomène de construction sociale de la réalité (Pinçon & Pinçon-Charlot, 1997).

infernale »). Le chercheur est conduit à s'interroger sur le compromis qu'il est prêt à faire ou non quand il s'agit de répondre aux attentes des uns et des autres et aux siennes propres. Comment concilier engagement, distanciation et compromis avec les autres acteurs ? Quels sont les effets de cette tension entre intérêts des différents acteurs impliqués ?

Un exemple illustrera ici notre propos⁷.

Dans le cadre d'un appel d'offre, un Laboratoire de recherche en Sciences de l'Éducation est retenu par le Ministère de la Justice pour un contrat de recherche qui intègre l'évaluation d'un dispositif de formation développé à titre expérimental en milieu carcéral.

Le Laboratoire accueille cette demande qui s'inscrit de façon cohérente dans ses axes de recherche et contribue au financement du Laboratoire.

Les chercheurs vont transformer la demande en projet de recherche. Ils sont par ailleurs heureux de pouvoir pénétrer dans le monde carcéral à la demande du Ministère, car c'est un terrain difficilement accessible par d'autres voies. Ce nouveau terrain offre par la même occasion la possibilité d'enrichir leur travail sur la question de l'orientation en formation des populations en situation d'exclusion sociale.

Des premiers rendez-vous de cadrage sont pris avec le Ministère auxquels participent également des représentants du Ministère du travail qui contribue au financement de ce dispositif et a donc ses propres exigences. Les chercheurs explorent à l'occasion de ces premiers rendez-vous les enjeux implicites de la recherche pour ces commanditaires. Ils comprennent alors que les enjeux implicites de la recherche ne sont pas les mêmes pour les deux ministères : le Ministère du travail est dans une situation qui appelle une réduction de l'enveloppe financière consacrée à ce dispositif, tandis que l'administration pénitentiaire souhaite justifier l'intérêt de ce dispositif qui remplit de nombreuses fonctions au-delà de celle qui lui est officiellement assignée dans les Établissements. Elle souhaite aussi avoir une visibilité sur ce qui se passe effectivement sur le terrain par chercheurs interposés.

L'analyse de la commande conduit donc à éclairer ces enjeux. Cette analyse met à jour la responsabilité potentielle des chercheurs dans les usages qui peuvent être faits de leur travail. Les points de discussion problématiques portent également sur le choix des Établissements visités. Les chercheurs se basent sur des critères jugés pertinents au regard des variables à prendre en compte dans le choix des Établissements à visiter (par exemple : taille de l'Établissement, situation géographique, ancienneté, etc.). Les commanditaires tentent d'infléchir le choix vers des Établissements qui les intéressent plus particulièrement pour des

⁷Pour des raisons de confidentialité la recherche prise en exemple n'est pas ici explicitement identifiée.

raisons diverses (remobiliser un site, voir ce qui s'y fait de plus près, etc.), assez éloignées des critères des chercheurs.

L'équipe de chercheurs est ainsi conduite à rappeler le caractère anonyme de la restitution qui exclut de ce fait toute restitution sous forme d'étude de cas qui permettrait d'identifier le site avec de possibles conséquences fâcheuses. Le caractère anonyme est montré comme garant de la confiance des acteurs de terrain, confiance indispensable à tout engagement. Les résultats seront donc présentés dans une démarche transversale. Cette question de la confiance apparaît vite comme un point important susceptible de faire obstacle à l'accès au terrain. Au fil de la recherche il apparaîtra en effet que, sur le terrain, formateurs et responsables sont défiants vis-à-vis d'interventions de chercheurs à qui ils consacrent du temps « sans avoir de retours malgré les promesses ». On approche là de la question du « triangle infernal chercheurs/commanditaires/acteurs du terrain.

Alertés sur cette question bien identifiée par les chercheurs sur d'autres terrains, la direction suggère une stratégie de recherche-action. Mais il apparaît vite que les commanditaires qui suggèrent cette démarche ne prennent pas l'entière mesure de ce qu'elle implique, notamment d'un partage concerté dans la construction de la démarche et dans l'appropriation des résultats produits.

Finalement le dispositif de recherche-action qui sera proposé par les chercheurs sera la clef de voute de la négociation permanente entre les acteurs au niveau « central », régional et dans les établissements. La recherche donnera lieu à un second volet constitué par un dispositif de « recherche-action-formation ».

Cet exemple montre une dynamique du « triangle infernal » :

- qui fait appel à une identification des enjeux masqués et des manipulations implicites des uns par les autres ;
- qui interroge les ressorts de la mobilisation des acteurs de terrain défiant vis à vis de leur institution et des chercheurs envoyés par leur institution ;
- qui mobilise des chercheurs qui ont trouvé « un terrain en or » et qui pour rien au monde ne voudraient qu'il leur échappe !

Il montre également l'intérêt des démarches de recherche-action pour résoudre ces différents dilemmes : en engageant les acteurs des trois pôles de ce « triangle infernal », la recherche-action apparaît comme la démarche la plus pertinente pour intégrer la négociation permanente entre les acteurs et la participation concertée à propos de la définition des objectifs, de la méthodologie, des formes de diffusion des résultats, de l'usage des « bénéfices de la

recherche ». Ce constat vient cependant buter sur la faible reconnaissance académique de la validité scientifique de ce type de démarche pour le chercheur.

Ces constats et interrogation ne doivent pas conduire à omettre l'existence, encore marginale, d'une recherche professionnelle qui revendique de s'ancrer dans un engagement militant. On peut citer ici les travaux éditoriaux de rassemblement d'exemples de recherches s'inscrivant dans cette démarche revendiquée (D. Naudier & M. Simonet, 2011)⁸.

L'aventure de la recherche « de proximité » : Implication, distanciation, restitution, une épreuve épistémologique et éthique

Après avoir examiné la manière dont peuvent se conjuguer enjeux épistémologiques et éthiques dans la recherche institutionnelle « sur contrat », il est intéressant de s'attarder également sur une autre forme importante de production de la recherche en Sciences de l'Éducation, que nous appelons ici la « recherche en proximité », dont les caractéristiques peuvent être identifiées de la façon suivante:

- elle est peu ou non financée ;
- elle est faiblement institutionnalisée ;
- la question de l'implication du chercheur et ses conséquences éthiques a une visibilité peut-être plus importante que dans la recherche professionnelle sur contrat.

Il nous semble qu'il s'agit là de la face cachée de la recherche en Sciences de l'Éducation pour cette raison même qu'elle n'est pas financée. Elle mérite cependant toute notre attention, d'une part parce qu'elle repère possiblement les thèmes de la recherche institutionnelle de demain, et d'autre part parce que les enjeux éthiques sont plus difficiles à occulter ou à ignorer, du fait de la proximité avec les acteurs de terrain.

Cette recherche de proximité peut être illustrée par quatre exemples qui correspondent chacun à une variation particulière de l'implication du chercheur :

⁸Dans une introduction à leur propos les coordinateurs de l'ouvrage ouvrent ainsi le débat de la façon suivante : *Les sociologues sont-ils des savants « neutres » détachés des contingences historiques et politiques, échappant aux lois de l'économique et du social ? Tandis qu'ils observent, analysent, mettent en lien toutes ces dimensions de la vie pour expliquer les autres, seraient-ils, de leur côté, tenus d'être des humains sans qualités pour faire une recherche de qualité ? Jusqu'à présent, la question de l'engagement du sociologue a essentiellement été posée sous l'angle de ses convictions idéologiques, de ses partis pris politiques ou de son militantisme, et jugée à l'aune de la « neutralité axiologique », selon laquelle un bon savant ne devrait pas porter de jugement de valeur dans son travail. Les contributions réunies ici permettent au contraire de comprendre comment les sociologues font leur travail alors même qu'ils sont engagés et font partie du monde social qu'ils analysent. Des sociologues de sexe, d'âge et d'école différents apportent une réflexion sur leurs manières concrètes de faire leur métier, en articulant pratiques de recherches et engagements politiques, institutionnels, professionnels, mais aussi biographiques et parfois même intimes. Loin de la représentation éthérée et asociale du chercheur enfermé dans sa tour d'ivoire, cet ouvrage donne à voir des travailleurs scientifiques immergés dans le monde social qu'ils ont pour « métier et vocation » d'analyser. En dévoilant des expériences vécues de ce travail intellectuel méconnu du grand public, il s'adresse à toutes celles et tous ceux qui veulent comprendre la réalité du métier de chercheur en sciences sociales.*

- Pour le premier exemple, la recherche de thèse d'Yvette Moulin *Reconnaissance et éducation informelle. Etude à partir de la formation diplômante des assistantes familiales* illustre le cas courant des recherches qui mobilisent le terrain professionnel du doctorant, passé ou présent. La recherche porte, comme le titre l'indique, sur le métier d'assistante familiale, à un moment historique charnière de constitution d'une activité informelle en métier. Enjeux épistémologiques et éthiques se conjuguent puisque la thèse porte sur le passage d'une formation « sur le tas », en relation avec le « métier de mère » au quotidien, à un processus de formalisation et d'institutionnalisation de la formation, et de reconnaissance sociale des compétences jusqu'alors cachées, socialement invisibles. La thèse intègre au plus près le vécu des acteurs de terrain concernés par ces changements et le témoignage de leur expérience. L'enjeu éthique est dans la reconnaissance des savoirs du quotidien et de leur valorisation institutionnelle, enjeu amplifié s'agissant d'une population d'acteurs peu revendicatifs et particulièrement exposés à l'invisibilité sociale

- Concernant le second exemple, la recherche de thèse de Bernard Denerier *Les personnes sans ombre* porte sur l'accompagnement des populations sans domicile fixe et illustre le cas des recherches de proximité qui conjuguent *mobilisation du terrain professionnel du chercheur et engagement militant*⁹.

- Le troisième exemple conjugue *implication professionnelle et personnelle forte*. Malini Sumputh, l'auteure de la thèse *Rapport au savoir et processus de formation des adultes dans le cadre d'un projet émancipatoire*, explore les processus d'apprentissage transformateur de femmes migrantes, exposées à des difficultés d'affiliation sociale conjuguées à des difficultés familiales. L'auteure fait exister l'expérience de ces femmes, et cherche aussi à faire exister, à rendre visible, la réalité de femmes qui « s'en sortent », et « comment elles s'en sortent », en décrivant cette réalité le plus finement possible. L'auteure engage son exploration par le récit de sa propre expérience de la migration et des apprentissages produits à cette occasion. Dans cet exemple comme dans les exemples précédents, la posture interprétative du chercheur « distancié » qui produit un savoir sur les autres n'est pas privilégiée. On peut identifier une grande prudence interprétative et une préférence pour une posture de *chercheur témoin* (R. Dulong, 1997) qui s'interroge sur les formes d'accompagnement susceptibles de faciliter l'engagement de ces femmes dans un processus transformateur.

- Le quatrième exemple, avec la thèse de C. Chaput-Le Bars *Effets de raccommodements produits par l'écriture du récit de situations extrêmes de vie. L'exemple d'anciens appelés du*

⁹ L'auteur s'appuie sur les ressources que lui offre son terrain professionnel de travailleur social et son engagement dans une association d'aide aux populations exclues socialement, où il a des responsabilités importantes

contingent durant la guerre d'Algérie illustre une démarche qui prend pour terrain initial une expérience particulière de personnes proches du chercheur, faisant partie l'environnement quotidien de l'auteur, avec des prolongements sur un terrain élargi. Il y a bien sûr une visée d'exploration d'enjeux qui vont au-delà de la sphère personnelle. La nature particulière du terrain est justifiée notamment par les résonances qu'il engage avec des expériences partagées par d'autres à une échelle importante. La recherche s'inscrit dans un projet éthique qui vise à donner de la visibilité sociale à un fait caché et ainsi à produire du changement. La thèse conjugue la prise en compte revendiquée d'enjeux éthiques (en adoptant une posture de chercheur témoin indirect) et épistémologique, en s'interrogeant sur les conditions d'un processus de résilience, et en s'intéressant aux dispositifs susceptibles d'accompagner ce processus.

Au-delà de ces variations, ces quatre exemples illustrent un parti-pris à considérer avec attention : l'intégration dans la démarche, d'une posture de *témoin des témoins*. Mais cette posture éthique est-elle compatible avec les usages et normes qui définissent l'activité professionnelle du chercheur ? Ne signe-t-elle pas un renoncement vis-à-vis des valeurs qui fondent cette identité de chercheur : l'objectivité, la rigueur, la distanciation ?

Les professionnels de la recherche, en particulier quand ils sont directeurs de thèse ou de mémoires de Master sont confrontés eux-mêmes à cette question partagée avec celles et ceux qu'ils accompagnent : comment produire des connaissances, quelle stratégie de recherche mobiliser à partir d'une posture de professionnel ou de militant très fortement impliqué ?

Ainsi la posture éthique peut se manifester implicitement dans le refus d'interpréter les témoignages recueillis à la lumière des théories existantes, mais cette posture est rarement revendiquée. Comment faire avec la proximité du terrain et la nécessaire distanciation sans avoir le sentiment de trahir ceux avec lesquels on a partagé un quotidien difficile ? On ne s'étonnera pas du succès actuel de la *grounded théorie* (B. Glazer & A. Strauss, 1995), qui reprend le débat concernant l'intérêt des démarches inductives, à partir du terrain qui semble apporter une réponse pertinente à ce dilemme.

Conclusion

La recherche « standard » est la recherche à partir de laquelle se construisent les repères normatifs de la scientificité en sciences sociales. Mais les deux formes de recherche évoquées, « recherche standard » et « recherche de proximité » ne se méconnaissent pas pour autant : la première est produite par les chercheurs professionnels, dont un certain nombre est par

ailleurs conduit à accompagner et à évaluer, à l'occasion des jurys de thèse notamment, les travaux de recherche correspondant à la seconde forme examinée ici, la recherche que nous avons nommée « de proximité ». Les uns produisent et rappellent donc les repères normatifs qui assurent rigueur et scientificité, mais prennent aujourd'hui encore difficilement en compte les enjeux éthiques auxquels sont confrontés peut-être plus directement les seconds. Il y a là peut-être une tension qui invite à la réflexion.

Bibliographie

- BARBIER R., 1997, *L'approche transversale: l'écoute sensible en sciences humaines*, Paris, Anthropos.
- BARNEY, G., GLAZER, ANSELM, L. STRAUSS, 1995, « La production de la théorie à partir des données. Les terrains de l'enquête », *Enquête*, n°1, p.183-195.
- BERGIER B., 2001, *Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- BEZILLE H., 1985, « Les Interviewés parlent » in *L'entretien dans les Sciences Sociales*, dir. : A. Blanchet, Paris, Dunod, p. 117-142.
- BEZILLE H., VICENTE, M., 1996, « La recherche en train de se faire: entre rigueur et compromis », in *Ethique, Epistémologie et Sciences de l'Homme: liens et articulation*, dir. : J. Feldman, Paris, L'harmattan, p. 173-194.
- BEZILLE H., 2000, « De l'usage du témoignage dans la recherche en Sciences Sociales. » in *L'éthique dans la pratique des sciences humaines : dilemmes*, dir. : J. Feldman & R. Köhn, Paris, L'harmattan, p. 201-222.
- DULONG R., 1998, *Le témoin oculaire*, Paris, EHESS.
- ELIAS N., 1993, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard.
- FELDMAN J. 2002, « Objectivité et subjectivité en sciences: quelques aperçus », in *Revue européenne des sciences Sociales*, tome XL, n° 124, p. 85-130.
- KOHN R., 1986, « La recherche par les praticiens: l'implication comme mode de production de connaissance », in *Bulletin de Psychologie*, tome XXXIX, n° 377, p. 817-826.
- KOHN R., 2001, « Les positions enchevêtrées du praticien-qui-devient-chercheur », in *Praticien et chercheur Parcours dans le champ social*, dir.: M.-P Mackiewicz, Paris, L'Harmattan, p.15-40.
- LAPASSADE G., 1991, *L'ethno-sociologie*, Paris, Méridiens-Klinsieck.
- LEMIEUX Cyril, 1996. « L'objectivité du sociologue et l'objectivité du journaliste : convergences, distinctions, malentendus », in *Ethique, Epistémologie et Sciences de l'Homme: liens et articulation*, dir. : J. Feldman, Paris, L'harmattan, p. 147-163.
- LOURAU R., 1997, *Implication, transduction*, Paris, Anthropos.
- MESNIER P.-M., MISSOTTE P., 2003, *La recherche-action*, Paris, L'Harmattan.
- MICHELAT G., 1975, « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », in *Revue Française de Sociologie*, XVI, p. 229-247.
- NAUDIER D., SIMONET M. (dir.), 2011, *Des sociologues sans qualités ?*, Paris, La Découverte.
- PESTRE D., 2013, *À contre-sciences*, Paris, Seuil
- PINÇON M, PINÇON-CHARLOT M., 1997, *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris, PUF.
- POLLACK M., HEINICH N., 1986, « Le témoignage », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62-63, p. 3-29.